

à la force armée lorsque des problèmes importants entraînent la sensibilisation du public relativement à des questions en cours de discussion avec une autre nation. Trop souvent, les États-Unis s'aperçoivent que la diplomatie appuyée par la force armée nous place dans une position où le recours à la force ne résoudra pas le problème, mais où nous aurons l'air ridicules et impuissants si nous n'intervenons pas après avoir menacé de le faire. Kosovo n'est que l'exemple le plus récent de ce processus.

Une autre forme dangereuse (et potentiellement fatale) de confrontation s'intensifie dans le cadre des politiques nucléaires américaines. En 1995, les États-Unis ont dirigé les efforts visant à prolonger indéfiniment le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Pour inciter les états non nucléaires à signifier leur accord, nous nous sommes joints aux quatre autres puissances nucléaires pour prendre un engagement formel sous forme de déclaration intitulée « Principes et objectifs en matière de non-prolifération et de désarmement nucléaires ». Ce document contenait un engagement conjoint envers « la poursuite énergique, par les états dotés d'armes nucléaires, d'efforts systématiques et progressifs visant à réduire les armes nucléaires partout dans le monde, dans le but ultime d'éliminer ces armes... ». Il s'agit là d'un engagement non équivoque à se débarrasser de toutes les armes nucléaires.

En dépit de ceci, deux ans plus tard, le président Clinton renonçait carrément à toute intention de respecter cet engagement. Dans la directive de décision présidentielle n° 60, dont une partie a été révélée aux médias, il approuvait une politique voulant que les armes nucléaires demeurent indéfiniment la pierre angulaire de la sécurité américaine. Un cadre supérieur du Pentagone a récemment réaffirmé cette déclaration en spécifiant que les armes nucléaires constituent un élément essentiel du prestige d'une superpuissance, et que « ceci ne changera jamais ».

Puis, bien sûr, il y a la détermination des États-Unis d'aller de l'avant avec la mise sur pied d'un système national de défense antimissiles, malgré le fait que ceci constitue une violation du Traité sur la limitation des systèmes antimissiles balistiques. En tant que partenaire indispensable dans le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD-C), il est évident que le Canada a un intérêt majeur dans le dénouement de cette initiative mal inspirée.

Ces politiques et programmes sont un affront manifeste à toutes les nations qui, à la demande des États-Unis, ont consenti au prolongement indéfini du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, et elles confrontent ouvertement les autres nations au besoin de créer leurs propres armes nucléaires.

### **Les États-Unis gardent leurs distances**

Laissons maintenant les mesures militaires conflictuelles dangereuses pour nous pencher sur une autre forme de confrontation. Il s'agit de la mauvaise grâce manifestée par les États-Unis à s'engager ou à soutenir des mesures de coopération constructives au sein de la communauté internationale. En tant que superpuissance mondiale, nous gardons nos distances face à la communauté. Un tel isolement de plus en plus grand est pernicieux et met en danger nos intérêts à